

DESTINATAIRES :	Médecins, sages-femmes, pharmaciens, gestionnaires cliniques, infirmières et inhalothérapeutes du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEURS :	Priscilla Fortier, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers, volet programmes jeunesse et activités de santé publique, DSIEU (intérim) Dave Métras, conseiller en soins infirmiers, volet hébergement, DSIEU
DATE :	Le 19 août 2025
OBJET :	Nouveauté : Formulaire clinique pour le consentement d'un tiers à la vaccination de l'utilisateur majeur inapte à consentir et processus clinique pour le consentement à la vaccination

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos pratiques cliniques et en conformité avec les directives du Programme d'immunisation du Québec (PIQ), un formulaire clinique a été conçu pour faciliter la documentation du consentement substitué à la vaccination des usagers majeurs inaptes à consentir. En complément, un processus clinique a également été élaboré. Ces travaux découlent d'une collaboration avec l'équipe de la direction de vaccination, le service des affaires juridiques, la DSMREU ainsi que de personnes désignées de la DSHAPPA.

Ces outils s'appliquent à l'ensemble du personnel autorisé à obtenir le consentement pour la vaccination chez les usagers majeurs inaptes à consentir. (Ex : CHSLD, MDA-MA, RI, RPA, SAD, RAC, RTF, foyers de groupes, etc.).

Il est essentiel de se rappeler que :

- Pour tout usager majeur inapte, un consentement substitué à la vaccination doit être consigné au dossier.
- Le refus catégorique manifesté par une personne inapte doit être respecté malgré la présence au dossier d'un consentement substitué. De ce fait, si l'utilisateur refuse le vaccin alors que le consentement substitué l'autorise, il faut absolument respecter les volontés de l'utilisateur. En revanche, si le consentement substitué refuse la vaccination et que l'utilisateur exprime le souhait de recevoir le vaccin, celui-ci ne peut être administré.
- Le consentement substitué (CLI-60792) doit être revalidé annuellement auprès de la personne autorisée, puis consigné par écrit au dossier de l'utilisateur.

Les outils sont disponibles sur l'intranet CISSSMO pour impression dès aujourd'hui :

- [CLI-60792 Consentement d'un tiers à la vaccination de l'utilisateur majeur inapte à consentir](#)
- [PRC-DSIEU-10019 Consentement à la vaccination](#)

VERSIONS ANTÉRIEURES DE L'OUTIL CLINIQUE

Cet outil clinique remplace les documents listés ci-dessous :

Composante	No et nom du formulaire	Traitement anciennes versions ¹
CISSSMO	CLI-60502 Consentement vaccination COVID-19 (ARNm) Milieux de vie/Réadaptation/Hébergement	D
CISSSMO	Tous les documents maisons visant à consigner le consentement d'un tiers à la vaccination de l'utilisateur majeur inapte à consentir	D

¹ D = Détruire, E = Utiliser jusqu'à épuisement des quantités restantes.

Les gestionnaires sont responsables de bien diffuser l'information à leurs équipes.

Pour toute question concernant l'utilisation de ces outils cliniques, veuillez-vous adresser aux conseillères en soins infirmiers de votre secteur.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

PF, DM